Ville de Lausanne

Communiqué

Le Collège de Grand-Vennes va s'agrandir

Le projet Campus-Parc du bureau d'architecture Burckhardt Architektur a remporté le concours d'extension du Collège de Grand-Vennes. Le site comportera 30 classes et 2 salles de gymnastique supplémentaires, ainsi qu'un espace dédié à un accueil parascolaire de 150 places. Le début du chantier devrait démarrer en 2029.

Le Collège de Grand-Vennes, situé au nord de Lausanne, doit augmenter sa capacité d'accueil afin de répondre à l'évolution des prévisions démographiques et des effectifs de l'établissement scolaire. Le lauréat du concours d'architecture de l'extension vient d'être dévoilé. Le projet Campus-Parc, mené par le bureau d'architecture Burckhardt Architektur et les ingénieurs civils Thomas Jundt a convaincu le jury à l'unanimité. Leur mission ? Construire 30 classes supplémentaires de 7P à 12S, un accueil parascolaire de 150 places et des locaux indispensables au bon fonctionnement du collège, notamment pour l'administration et la santé. Le projet d'agrandissement comprend également 2 nouvelles salles de gymnastique et des aménagements extérieurs qui répondent aux enjeux climatiques actuels.

La proposition de Campus-Parc a fait le choix de positionner les bâtiments en 2 lieux distincts. Ils seront construits sur la partie sud-ouest du site scolaire. Avec, d'un côté le parascolaire, l'espace santé et les salles de gymnastique. Et de l'autre, le bâtiment scolaire et de l'administration, directement relié au chemin des Abeilles. Le jury a salué cette organisation de 2 bâtiments judicieusement implantés selon leurs usages et les contraintes du site. La proposition préserve également l'identité patrimoniale du collège d'origine. Quant aux aménagements des espaces extérieurs, ils sont bien pensés et intègrent des espaces en pleine terre qui répondent aux objectifs de préau sous canopée. Enfin, l'aspect durabilité prend forme dans les matériaux de construction qui associent bois et béton.

Le projet lauréat Campus-Parc ainsi que les autres projets présentés pour le concours sont à découvrir dans la grande salle du Collège de Grand-Vennes (chemin des Abeilles 17) du 27 novembre au 6 décembre 2026.

Les projets suivants ont été récompensés :

- 1er rang: projet n°19 CAMPUS-PARC, des bureaux Burckhardt Architektur et Thomas Jundt ingénieurs civils
- 2e rang: projet n°29 Pomme Duchesse, des bureaux Madeleine architectes et MGI ingénieurs
- 3e rang: projet n°01 ALINE, des bureaux atelier dimanche architectes et Cambium Ingénierie
- 4e rang: projet n°02 OXO, des bureaux Association BWTK Brauen Wälchli et Tekhne et Synaxis
- 5e rang: projet n°06 CROCODILE, des bureaux Marzano Polikar architectes et MFIC Ingénieurs civils
- 6e rang: projet n°05 Aekus Libra des bureaux Sylla Widmann Architectes et RLJ Ingénieurs conseils
- 7e rang: projet n°15 FARANDOLE, des bureaux Ferrari Architectes et AB Ingénieurs
- 8e rang: projet n°28 MOMO, des bureaux AFF Architectes et Basler & Hofmann

La Municipalité de Lausanne

Bureau de la communication
Hôtel de Ville | Case postale 6904 | 1001 Lausanne | T +41 21 315 25 50 | presse@lausanne.ch | www.lausanne.ch

Informations et horaires d'exposition sur www.lausanne.ch/college-de-grand-vennes

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**
- **Xavier Roth, conseiller municipal, Direction enfance, jeunesse et quartiers, tél. +41 21 315 62 00**

Lausanne, le 27 novembre 2026